



## Les Citoyens du Monde ont 70 ans !

### 70 ans ! Et alors quoi ?



Il y a environ un an, au mois de novembre 2018, c'était l'occasion de fêter la déclaration proclamée le 19 novembre 1948 par Garry Davis et Robert Sarrazac au balcon de l'Assemblée générale des Nations unies (Paris, Palais de Chaillot).

Au sortir de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale cette action avait alors suscité un grand engouement du peuple pour accueillir favorablement une autre vision de la nationalité et de la citoyenneté.

Il fallait évoluer et passer outre ces « enfantillages » de querelles de clochers, même si c'étaient des clochers d'États. C'est vrai quoi, on s'était rendu compte que ces « étrangers » étaient des cousins, des frères humains comme nous et

qu'ils avaient relevés leur manches et combattus avec nous, avaient soufferts comme nous et beaucoup y ont laissé leur vie, comme les nôtres.

L'impulsion donnée par le mouvement résonnait alors comme une juste solution pour éviter de futures guerres, de futures injustices dans le partage des ressources naturelles. Et c'est vrai que encore aujourd'hui nous sommes convaincus que ce serait une solution, sinon la seule capable d'éviter tous ces malheurs de guerre, ces famines, ces injustices.

### Oui, cela progresse mais tout doucement...

La notion de « citoyenneté mondiale » est récemment apparue dans le discours du développement international, avec l'adoption, en 2012, par le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de l'Initiative mondiale « l'éducation avant tout ». Parmi les trois priorités de l'initiative, la troisième vise à « favoriser la citoyenneté mondiale ».

Un autre exemple de prise de conscience de son envergure mondiale : la prise en compte de l'accélération des problèmes d'environnements et de climat.

Il y a aussi une réelle prise en compte de la nécessité d'harmoniser au niveau mondial les textes juridiques, et c'est peut-être par ce biais que la progression risque de s'accélérer, car avec Internet, les États se rendent compte que beaucoup d'acteurs jonglent avec divers pays et leur législation et du coup, les États perdent beaucoup d'argent. Et quand on touche au porte monnaie, cela fait plus vite lever pour trouver des contre-mesures et se mettre d'accord sur les réglementations.

### Solidarité Mondiale contre la Faim, fille des idéaux mondialistes

Et oui, il ne faut pas oublier parmi les acteurs opérationnels du mondialisme SMF.

SMF est une application directe d'une commission travaillant sur les idéaux des Citoyens du Monde.

Même si nous sommes tout petits avec des moyens financiers et humains très limités, SMF a depuis 37 années tenu bon la barre et le cap. Même si nous avons connus par moment des mers un peu agitées, nous avons au travers d'un centaine

#### *Vous avez dit : COVID-19 ?*

*D'ici la fin de 2020, plus de personnes seront mortes de faim, de désespoir et de suicide que du coronavirus. Nous, le monde, sommes confrontés à une pandémie de famine aux proportions apocalyptiques. Cette véritable pandémie dépassera de loin la « pandémie COVID-19 ».*

#### **Sommaire :**

- ◆ Les Citoyens du Monde ont 70 ans, par John De La Cruz, (p. 1)
- ◆ Vers une Institution Mondiale de Solidarité, par Daniel Durand (p.2)
- ◆ Les Chemins de la Solidarité (p.3 et 4)
- ◆ N'oubliez pas vos cotisations ! (p. 4)

de projets soutenus, participé à cette construction qui a pour objectif un monde meilleur.

Donc les Citoyens du Monde fêtent leur 70 années, mais nous pensons que SMF est un de leurs plus nobles bébés et cela fait presque 40 ans que nous faisons honneur à leurs idéaux dans un monde où chacun devrait apporter sa contribution.

D'ailleurs notre devise n'est-elle pas : « **La Terre nourrira tous les hommes si chacun se rend solidaire de tous** ».

John De La Cruz  
Administrateur

## Pour une Institution Mondiale de Solidarité

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme considère comme essentiel que les droits humains soient protégés par un régime de droit. Elle dit aussi que l'autorité vient du peuple qui doit s'exprimer de manière démocratique. L'orientation est ainsi donnée à toute l'humanité : elle doit aller vers une constitution mondiale fondée sur la démocratie et capable d'établir des institutions mondiales publiques.

**Quelles institutions ?** Voici quelques exemples :

- ◆ Une institution mondiale pour le contrôle du désarmement.
- ◆ Une autorité mondiale de l'environnement.
- ◆ Une autorité mondiale des océans. Cette proposition est issue d'un colloque réuni à Aix-en Provence en Avril 1974. Elle est toujours d'actualité.
- ◆ Une institution mondiale citoyenne des droits humains. Cette proposition a été exprimée lors d'une réunion du Congrès des Peuples à Brasilia en mai 2009.
- ◆ Une institution monétaire mondiale capable de garantir à chaque être humain un niveau de vie suffisant pour son bien-être, notamment pour l'alimentation ; (article 25)
- ◆ **Une institution mondiale de solidarité** capable d'atténuer les inégalités.

**A new Delhi, en 1968** a eu lieu la deuxième Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement " CNUCED ". Cette conférence a fixé aux États-membres l'objectif, jamais atteint, d'une contribution de 0,7 % pour l'aide au développement des pays pauvres.

Face à ce manque de volonté politique des pays riches, un groupe de Citoyens du Monde a créé, en France et en Belgique, le " **Mouvement 1 % Tiers-Monde, pour un impôt mondial de solidarité** ". Le principe est qu'on n'attend pas que les gouvernements honorent leurs engagements, mais on le fait : on met la main à la poche, on passe à l'action. C'est ainsi que se sont créés en France et en Belgique environ 150 groupes « 1 % ». Ce mouvement a ensuite fusionné avec UCOJUCO (Union des Comités de Jumelage-Coopération). Ce fut la création de l'organisation " **Peuples Solidaires** ". Hélas, la revendication d'un impôt mondial de solidarité n'a pas résisté à la fusion.

C'est alors que la **commission " Faim et Développement " des Citoyens du Monde** a proposé la création du " **Fonds Mondial de Solidarité contre la Faim** ", maintenant appelé " **Solidarité Mondiale contre la Faim** ".

Le 3ème objectif de notre organisation citoyenne est ainsi rédigé : « instaurer un véritable " **impôt mondial contre la faim** " ».

Et le 8ème : « promouvoir une action auprès des États et organismes internationaux pour qu'ils acceptent les transferts de souveraineté nécessaires à la création d'une véritable Institution Mondiale de Solidarité. »



Pour mettre ces objectifs en pratique, nous avons adopté les principes du mutualisme : La terre peut nourrir tous ses habitants si chacun se rend solidaire de tous.

Solidarité Mondiale se propose, au travers de sa pratique d'initiation au développement, non seulement de réunir les conditions propices à l'amélioration de situations locales ("projets"), **mais aussi d'institutionnaliser un principe de démocratie participative à l'échelle mondiale.**

Répondant à l'analyse des Citoyens du Monde selon laquelle la division anachronique de la planète en États absolument souverains conforte la compétition sauvage, l'épanouissement d'idéologies impérialistes ou totalitaires, la confiscation par une minorité des ressources du globe, la négation des Droits de l'Homme, la course aux armements et la dégradation de la biosphère, Solidarité Mondiale amorce en contre-pied une pratique de solidarité indépendante des États et des groupes de pression de tous acabit. Face aux pouvoirs économiques multinationaux, elle a le projet ambitieux d'opposer un jour la volonté transnationale des peuples à choisir librement leur propre modèle d'épanouissement.

**L'avenir de cette revendication pour une Institution Mondiale de Solidarité** est difficile à imaginer. En 40 ans, le monde a changé. Nous sommes entrés dans une culture de l'immédiat, de la courte vue et du coup de cœur. Les revendications que les militants émettaient autrefois sur le long terme n'ont plus beaucoup de porteurs. Peu nombreux, les militants se perdent et s'épuisent souvent dans leurs propres expériences qui vont peut-être dans le bon sens, mais qui ne sont pas sous-tendues par une analyse et des objectifs partagés. Ne baissions pas les bras avant que le flambeau soit repris.

Condensé d'une allocution de  
Daniel Durand prononcée à  
l'UNESCO le 20 novembre 2018

# Les chemins de la solidarité

## Burkina Faso

Pour rappel, le financement d'un projet est actuellement de 1500 euros (la moitié sous forme de prêt à 0%, l'autre moitié étant une subvention).

Le responsable du Bureau de Suivi et de Coordination étant absent du pays, la solidarité s'est avérée réelle entre des groupements de la zone de Bobo Dioulasso. Ainsi l'association St Jacques, qui avait reçu le financement pour la mise en place d'une poissonnerie, a remis la totalité du remboursement de son prêt (750 euros) à Baden Deme de Panamasso. Les présidentes des associations Gngongdeme et AFDES ont versé chacune (375 euros) représentant le solde de leur emprunt pour le financement de leur banque de céréales. Ce montant a été remis à la présidente du groupement Mougno de Doufiguisso. Et une part du remboursement du prêt accordé aux femmes de Sababougnouma pour leur fabrication de savons, a été attribuée au groupement Da Tourou Panga, soit 608 euros. A chaque remise de fonds des documents ont été réciproquement signés et envoyés par mail à l'administratrice.

Le trésorier fédéral de SMF a envoyé, aux responsables des groupements concernés, Baden Deme de Panamasso, Mougno de Doufiguisso, Da Tourou Panga, le complément des financements de ces projets par mandat postal.

Ainsi les groupements cités ont pu débiter la mise en place de leur projet.

- **Baden Deme de Panamasso** (16.03.BF, fabrication de savons). Après l'acquisition du matériel (table de coupe, moules métalliques, cuvettes, broyeur..), les femmes se sont fixé un temps de travail et de rencontre, après lequel elles font un rapport d'activités. Elles se réunissent une fois par trimestre, le premier dimanche du mois. Elles fabriquent le savon ensemble et se le partagent. Chacune vend sa part. La vente se fait sur les marchés et au domicile de chacune, la marchandise est déposée devant leur porte.

Les voisins et les passants leur achètent. Chaque membre verse 7,60 euros par trimestre soit un total de 76 euros, représentant l'économie pour rembourser l'emprunt. En juin 2019, elles ont effectué un premier remboursement conformément à leur échéancier. Leur activité fonctionne bien, jusqu'alors elles ont pu écouler leur stock de savons. En plus des petits bénéfices réalisés, ces femmes ont pu mettre en place une tontine (système de cagnotte servant de prêt dont elle bénéficie chacune à leur tour).

Le financement de ce projet a été réalisé le 22 juin 2018



- **Association La Sagesse** (17.02.BF, commerce de graines de néré et de fabrication de soubalalas). Le financement, réalisé le 18 octobre 2018 a permis aux membres d'acheter les emballages et les graines de néré pour confectionner les soubalalas (= cubes Maggi). La vente de leurs produits leur a permis de réaliser des bénéfices ainsi répartis : une petite somme a été remise à chaque membre, une autre a été réservée à l'achat des graines de néré et le reste a été dédié au remboursement de la 1ère échéance du prêt (375 euros) versée fin octobre 2019. La présidente fait part d'une bonne collaboration entre les membres



L'arbre le néré, des graines de néré

**Myriagnouma de Yéguéré** (15.05.BF, banque de céréales) : Ce projet mené par des femmes, a été financé fin 2017. L'emprunt a été en partie remboursé. Le solde à venir est de 152 euros.

**Sababougnouma** (10.04.BF, fabrication de savons et de commercialisation). Pour info, le financement de l'activité de ce groupement féminin d'un montant de 3000 euros date d'août 2014. Les membres ont remboursé 612 euros en 2016 et 2018. Leur solde est de 276 euros, une relance leur a été faite par l'administratrice.

**Benkadi de Sarfalao** (10.01.BF, transformation de Niébé (haricots) en mets locaux). Ce projet a aussi été financé en 2014 pour un total de 3000 euros. A ce jour, la somme de 535 euros a été versée en avril 2015 pour le remboursement de l'emprunt (1500 euros). Un autre versement été envisagé en mars 2017. En septembre 2018 contactées, les femmes avaient répondu qu'elles n'oublieraient pas et demandaient d'attendre un peu. Un message de relance leur a été envoyé..

**Association des Jeunes Sculpteurs du Houet** (19.04.BF, élevage de poules pondeuses). Les sculpteurs ne peuvent plus vivre de leur artisanat. Les touristes se font rares en raison de l'insécurité qui règne au Burkina Faso. Les membres de l'AJSJH ont décidé de transformer le centre artisanal en élevage de poules pondeuses. Les fonds ont été attribués récemment.

Les groupements ci-dessus sont basés à Bobo Dioulasso. Les autres sont dans un rayon de 50 à 100 km, l'accès ne se faisant qu'à moto. Les pistes étant parfois impraticables à la saison des pluies.

Financement réalisé le 30 décembre 2019

**Mognou de Doufiguisso** (17.01.BF, commerce de céréales) : Le financement de ce projet date du 12 juillet 2018. Le groupement féminin qui se situe dans un village à 50 km de Bobo Dioulasso vient de verser la première tranche du remboursement de leur emprunt. La présidente du groupement de Gngongdémé (qui a remboursé son prêt) communique avec les femmes membres et assure le lien avec SMF.

- **Da Tourou Panga** (17.03.BF, commercialisation du maïs et du niébé). Les fonds parvenus le 9 octobre 2018 ont permis d'acheter les céréales, des sacs pour le conditionnement et des bâches pour couvrir les marchandises en cas d'intempérie. Le financement leur a aussi permis de payer les frais de transport, de manutention, la location, le nettoyage et le traitement des termites du magasin. Ils ont vendu leur stock de céréales et réalisé des bénéfices ainsi ventilés : Une partie a été réservée au remboursement de l'emprunt ; Une partie a été attribuée sous forme de crédit remboursable à certains membres du groupement qui font une autre activité génératrice de revenus comme l'embouche bovine, le petit commerce. Le groupement a remboursé en une seule fois le prêt souscrit auprès de SMF (750 euros).



**Da Tourou Panga : les réserves de céréales et de haricots.**

**Yankadi de Padema** (02.07.BF, culture du maïs) et **Toyow de Padema** (05.03.BF, Transformation et commercialisation du beurre de karité en savons). Ces deux groupements ont été financés en juin 2015 (3000 euros chacun). Pas de remboursement enregistré à ce jour. Le président de Yankadi recontacté récemment a annoncé un règlement en mai 2020 après les récoltes.

Certes la situation économique, politique et l'insécurité qui règne dans le pays majorent le degré de pauvreté des villageois mais sans la solidarité entre eux, SMF n'aura plus les moyens de les soutenir dans leurs projets. C'est pourquoi l'administratrice les incite à respecter leurs engagements.

## Togo

**Les groupement Novissi 1 et Novissi 2 de Agou au Togo** ont été financé pour des projets de culture de manioc et élevage.

**Les groupements Morning Star, Aide toi le Ciel t'Aidera et Solim Vakpo au Togo** ont été financés pour des projets de culture maraîchère, le 12 décembre 2019.

## Kenya

**Tumaini Group au Kenya** a remboursé tout le prêt pour son projet avicole. Bravo aux dames du groupement qui ont respecté le contrat dans l'esprit mutualiste de SMF ;

Le groupement a soumis un 2ème projet : du maraîchage. Le Conseil d'administration de SMF a accepté de financer ce projet.

Financement réalisé le 28 janvier 2020



*La comptabilité est tenue à l'adresse du bulletin*

Sur l'étiquette-adresse de l'enveloppe figure la date approximative de votre dernière participation financière.

### COTISATIONS - DONNÉES - ABONNEMENTS -

#### Comment payer ?

☞ par chèque à l'ordre de **Globidar**.

☞ par virement postal au **CCP PARIS 10.734.96.Z** à l'ordre de "**SOLIDARITE MONDIALE CONTRE LA FAIM**"

☞ par virement bancaire : nous demander un RIB :

☞ Par **carte bancaire** depuis le site [www.globidar.org/Ma-participation.php](http://www.globidar.org/Ma-participation.php)

**MONDA SOLIDARECO** est édité par Solidarité Mondiale contre la Faim

**Ont participé à la rédaction** de ce numéro : John De La Cruz, Daniel Durand, Edwige Geniteau, Claudine Tournier.

**Photos** : Photothèque SMF

**Abonnement annuel** : 5,00 €

Imprimerie associative  
[info@globidar.org](mailto:info@globidar.org)

<http://www.globidar.org>

**MONDA SOLIDARECO**

Les Nids

FR 49190 Saint-Aubin de Luigné  
France